



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort-de-France, le 2 octobre 2023

Communiqué de presse

Passage en vigilance ORANGE pour fortes pluies et orages et vagues submersion

Météo-France place la Martinique au niveau de vigilance ORANGE pour fortes pluies et orages et pour vagues submersion.

Situation actuelle :

La tempête tropicale PHILIPPE est centrée à environ 150 kilomètres au Nord-Est de la Guadeloupe et se dirige vers le Nord-Ouest à 11 km/h, maintenant une masse d'air humide et instable dans son sillage. Les pluies les plus fortes associées à la masse nuageuse de PHILIPPE sont localisées sur une vaste zone, essentiellement dans la partie Sud du système.

Prévisions :

Même si le centre du phénomène est en train de s'éloigner de la Martinique, l'activité pluvio-orageuse tend à se rapprocher de notre territoire et pourrait générer ce soir et la nuit prochaine, des bandes pluvieuses de très forte intensité.

Des cumuls de 80 à 100 mm sont possibles et pourraient être accompagnés d'orages. Les plus fortes rafales pourraient atteindre 70 à 80 km/h.

Le Préfet recommande à la population de rester vigilante et de se tenir informée de l'évolution de la situation. Il préconise la plus grande prudence sur la route.

Les mesures individuelles suivantes sont recommandées :

- Prenez connaissance des bulletins météo et des consignes de comportement.
- Évitez au maximum les sorties dans les zones exposées : mer, montagne, forêt, littoral.
- Soyez très prudent à proximité des cours d'eau. Les passages de gué peuvent devenir vite très dangereux. Évitez au maximum leurs traversées.
- Si vous habitez en zone inondable, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, préparez-vous à l'évacuer rapidement.
- En cas d'orage, évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas dans une zone exposée.
- Soyez prudents sur les plages : ATTENTION aux rouleaux et aux déferlantes.

- Protégez les embarcations en les mettant à l'abri ou en les sortant de l'eau. Si vous devez rester à bord, soyez particulièrement prudents lors de vos déplacements et portez les équipements de secours.
- Si vous habitez en bord de mer, préparez la mise en sécurité de vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues. Surveillez la montée des eaux.

Un prochain bulletin sera publié par Météo-France vers 23h00.